



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nancy, le lundi 22 avril 2024

Le magazine du Conseil départemental met le projecteur sur le travail social

En avril, tous les foyers meurthe-et-mosellans recevront le magazine n°86 du Département dans leur boîte aux lettres.



Au sommaire de ce numéro de printemps, à la Une et dans le dossier, en écho à l'adoption du schéma départemental 2024-2028 référent, zoom sur l'action sociale du Département avec les témoignages de celles et ceux qui l'incarnent : les travailleurs sociaux. L'infographie "Décryptage" est consacrée aux espaces naturels sensibles, avec le propos du vice-président délégué à la Transition écologique et à l'Éducation à l'environnement Sylvain Mariette.

Dans les brèves d'actualités départementales : les hommages à Michel Dinet, ancien président du conseil général de Meurthe-et-Moselle (1998-2014), 10 ans après sa disparition, et aux victimes meurthe-et-mosellanes de l'incendie de Wintzenheim (août 2023) ; le nouveau président du Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) Jean-Pierre Boissonnat ; les aides de l'Union européenne aux projets structurants de la Meurthe-et-Moselle ; la convention Captages 54 pour l'amélioration de la qualité de l'eau en Meurthe-et-Moselle ; un retour sur la journée de la Meurthe-et-Moselle (26 février) au Salon de

l'agriculture (24 février-3 mars) ; le séjour de 40 élèves ukrainiens accueillis du 17 au 31 mars en Meurthe-et-Moselle.

Mais aussi 6 pages consacrées à l'actualité des territoires ; les pages "Découvertes" dédiées à l'artisanat d'art en Meurthe-et-Moselle ; l'actualité des sites du Conseil départemental (Cité des paysages, Château de Lunéville, Médiathèque départementale, Archives départementales - Centre des mémoires Michel-Dinet, dont l'exposition "Jugement(s)" du 13 mai au 29 septembre ; un zoom sur l'ENS de la pelouse calcaire de la colline de Sion et le portrait de Magda Wiet-Hénin, championne du monde en titre de taekwondo, première Meurthe-et-Mosellane qualifiée pour les Jeux olympiques d'été de Paris 2024 et grande chance de médaille d'or.

Le Conseil départemental invite celles et ceux qui n'ont pas reçu le magazine papier à contacter par téléphone (03 83 94 54 99) ou par courriel (dircom@departement54.fr) la direction de la communication afin de le signaler en indiquant leur adresse pour qu'un exemplaire leur soit envoyé.

Le magazine est également consultable en ligne avec des contenus augmentés : <https://www.meurthe-et-moselle.fr/maq/maq86>